Cours théorique n°5: Réglementation

PN1 2019-2020





Programme

- * Prérogatives du plongeur
- * Présentation de la FFESSM
- * Documents pour plonger

Prérogative du plongeur

- * Le plongeur Niveau 1 (N1) est capable de réaliser des plongées d'exploration jusqu'à 20m de profondeur, au sein d'une palanquée, avec un Guide de Palanquée (GP) qui prend en charge la conduite de la plongée.
- * Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le Code du Sport (CdS).

Présentation de la FFESSM

- * La FFESSM: Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.
- * Elle regroupe des clubs associatifs et des structures commerciales.
- * Elle délivre des diplômes de plongée et organise les activités proposées aux adhérents.
- * La FFESSM est la principale fédération de plongée en France. Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le Code du Sport (CdS).

Documents pour plonger

- * OBLIGATOIRE : licence FFESSM de l'année en cours (valable du 15/09 au 31/12 de l'année suivante)
 - * Permet de bénéficier de l'assurance responsabilité civile
- * OBLIGATOIRE : carte de niveau CMAS-FFESSM (permet de plonger dans le monde entier)
- * OBLIGATOIRE : le **certificat médical** en cours de validité (moins d'1 an) -> présent sur le site de la fédération en flashant la carte de licence (QR code)
- * Conseillé : le carnet/passeport de plongée (permet de vérifier le niveau du plongeur, sa dernière plongée...)

Documents pour plonger

* Carte de niveau





* Côté CMAS pour plonger à l'étranger

 Côté FFESSM pour plonger en France





- * Le passeport de plongée : regroupe les infos administratives du plongeur, des informations et conseils sur les règles et procédures et toutes les validations de certifications techniques fédérales.
- Le carnet de plongée permet de noter toutes les infos sur les plongées réalisées











Documents pour plonger

- * Activation de votre compte sur le site de la fédération : Permet de charger son certificat sur sa carte de licence, permet de tenir ces informations personnelles à jour (adresse, profession...)
- * Quelles assurances ? Plusieurs assurances s'offrent à vous selon si vous souhaitez plonger à l'étranger, seulement faire des entrainements piscine...

https://www.assurdiving.com

Fin du cours



* Des questions?



Demande au prof'

* Tout compris?



Au cours suivant!